

Le 13 avril 2010.
Le 29 Nissan 5770.

Un chrétien ne saurait détourner de ceux qui s'égarent

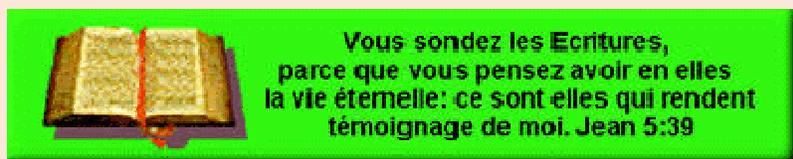
«Moi non plus, je ne te condamne pas ; va, et désormais ne pêche plus.» (Jean 8 : 11)

Un groupe de pharisiens et de scribes s'approcha de Jésus, traînant une femme terrorisée qu'ils accusaient, d'un ton dur et violent, d'avoir transgressé le septième commandement. L'ayant poussée en Sa présence, ils lui dirent, avec hypocrisie : « Moïse, dans la loi, nous a prescrit de lapider de telles femmes : toi donc, que dis-tu? » Le respect qu'ils affichaient cachait une ténébreuse machination ourdie en vue de Sa ruine. On saisissait cette occasion pour obtenir condamnation de Jésus, persuadé que l'on aurait des preuves pour l'accuser quelle que fût Sa réponse. S'il acquittait cette femme, on l'accuserait de mépriser la loi de Moïse. S'il déclarait qu'elle méritait la mort, on l'accuserait auprès des Romains d'assumer une autorité dont ils avaient le monopole.

Jésus considéra un instant ce tableau : la victime tremblante et honteuse, les dignitaires aux visages sévères et impitoyables. Un tel spectacle répugnait à Sa pureté immaculée. Il savait bien dans quelle intention ce cas Lui était proposé. Il lisait dans les cœurs, et Il connaissait le caractère de la vie entière de chacune des personnes présentes. Ces prétendus gardiens de la justice avaient, eux-mêmes, induit en tentation la victime afin de tendre un piège à Jésus. Il se baissa, comme s'Il n'avait pas entendu leur question, et, les yeux fixés sur le sol, commença d'écrire dans la poussière. Rendus impatients par ce délai et cette apparente indifférence, les accusateurs s'approchèrent davantage, insistant auprès de Lui pour obtenir une réponse. Mais, dès que leurs yeux, suivant ceux de Jésus, se fixèrent sur le sol, ils furent décontenancés. Les fautes secrètes de leur propre vie étaient là, inscrites devant eux ...

Les accusateurs étaient vaincus. Dépouillés du vêtement de leur prétendue sainteté, ils se tenaient, coupables et condamnés, en présence de l'infinie pureté. La crainte de voir l'iniquité cachée de leur vie exposée à la foule les rendait tout tremblants; ils s'esquivèrent, l'un après l'autre, la tête et les yeux baissés, laissant leur victime en présence du Sauveur plein de compassion. Jésus, s'étant relevé, regarda la femme et lui dit : «Femme, où sont-ils, tes accusateurs ? Personne ne t'a-t-il condamnée ? Elle répondit : Personne, Seigneur. Et Jésus lui dit : Moi non plus je ne te condamne pas ; va, et désormais ne pêche plus.» Cette femme s'était tenue toute tremblante devant Jésus. Les paroles : «Que celui de vous qui est sans péché lui jette le premier la pierre» avaient résonné à ses oreilles comme une sentence de mort. N'osant pas lever les yeux sur le visage du Sauveur, elle attendait en silence un verdict de condamnation. C'est avec étonnement qu'elle vit ses accusateurs s'en aller muets et confondus ; puis ces paroles d'espérance frappèrent ses oreilles : «Moi non plus, je ne te condamne pas ; va, et désormais ne pêche plus.» Le cœur ému, elle se jeta aux pieds de Jésus, exprimant dans des sanglots son amour reconnaissant, et confessant son péché avec des larmes amères ...

Un disciple du Christ ne saurait détourner ses yeux de ceux qui s'égarent et les laisser poursuivre leur course vers l'abîme. Ceux qui sont prompts à accuser et à traduire en justice, sont souvent plus coupables que leurs victimes. Les hommes haïssent le pécheur et aiment le péché. Le Christ déteste le péché tout en aimant le pécheur. Le même esprit doit animer ses disciples. L'amour chrétien est lent à censurer, prompt à discerner les signes de la repentance, prêt à pardonner, à encourager, à remettre et à raffermir sur le chemin de la sainteté la personne qui s'égare.— Ellen G. White Jésus-Christ chapitre 50, Jean 8 : 1 – 11.



<http://schwintner.chez-alice.fr/>